



Regards sur

L'effet du travail féminin sur la fécondité à Dakar (Sénégal) et à Lomé (Togo)

LES COLLECTIONS DU CEPED



Donatien BÉGUY

L'effet du travail féminin
sur la fécondité à Dakar (Sénégal)
et à Lomé (Togo)

L'effet du travail féminin sur la fécondité à Dakar (Sénégal) et à Lomé (Togo)

Donatien BÉGUY

African Population and Health Research Center
(APHRC)

Le CEPED qui associe l'Institut National d'Études Démographiques (INED), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de Paris 5 est soutenu par le ministère des Affaires étrangères. Il consacre ses activités à stimuler la collaboration scientifique entre des équipes de recherche du Nord et du Sud dans le domaine de la population et du développement.

L'appui du CEPED, autour de missions de valorisation, de formation, d'expertise et de documentation, s'exerce dans quatre champs thématiques.

- Santé de la reproduction
- Sociétés, famille et genre
- Peuplement, urbanisation, mobilité et environnement
- Méthodologies : collecte et analyse

Ses activités, coordonnées par des chercheurs expérimentés dans le domaine, sont organisées sous forme de groupes de travail afin d'aboutir à des sessions de formation, des ateliers, des séminaires et des conférences internationales.

Comité éditorial : Comité de pilotage

Cambrézy Luc	Golaz Valérie
Desgrées du Loû Annabel	Guillaume Agnès
Ferry Benoît	Lelièvre Éva
	Molmy William

Réalisation technique : Yvonne Lafitte

Photo de couverture : © – Dukhan Michel
Conception graphique : sbgraphik – www.sbgraphik.com

Édité avec le soutien du ministère des Affaires étrangères – DGCID

© Copyright CEPED 2007
ISSN 1776-6184 – ISBN 978-2-87762-174-8
Centre Population et Développement
Campus du Jardin Tropical de Paris
Pavillon Indochine
45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex – France
Téléphone : 33 (0)1 43 94 72 90 – Fax : 33 (0)1 43 94 72 92
Courriel : ceped@ceped.cirad.fr
Web : <http://ceped.cirad.fr>

Table des matières

INTRODUCTION	7
1. CONTEXTES DE L'ÉTUDE	11
1.1. Le contexte économique : une présence ancienne et plus importante des femmes sur le marché de l'emploi à Lomé	11
1.2. Le mariage est une institution sociale importante dans les deux sociétés.....	12
1.3. ...mais le contexte culturel est marqué par une forte différenciation des rôles entre les conjoints à Dakar	14
1.4. La fécondité : une tendance à la baisse	15
1.5. L'utilisation de la contraception demeure faible	16
2. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE ET HYPOTHÈSES EXPLICATIVES.....	19
2.1. Deux enquêtes biographiques.....	19
2.2. Une modélisation semi-paramétrique.....	19
2.3. Variables et hypothèses explicatives.....	21
3. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS	25
3.1. L'effet du parcours professionnel sur l'arrivée d'une nouvelle grossesse.....	27
3.2. L'effet des variables socio-démographiques.....	30
CONCLUSION.....	33
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	37
Listes des tableaux	41

Introduction

Le travail des femmes est souvent stigmatisé comme jouant un rôle important dans la compréhension et l'explication des variations de la fécondité dans et entre les pays (Standing, 1983 ; Becker, 1991 ; Rindfuss et Brewster, 1996 ; Shockaert, 2005). En fait, les parcours professionnel et familial des femmes sont souvent en concurrence durant toute leur vie car, dans la plupart des sociétés, la division sexuelle des tâches est tout à fait défavorable aux femmes qui sont obligées de partager leur temps entre production et reproduction. Il semble que la double présence des femmes dans la sphère productive et dans celle reproductive a toujours été encouragée ou limitée par les formes de l'organisation sociale, lesquelles en établissent les conditions et les modalités (Kempeneers, 1987 ; Opong, 1991). Si, dans la plupart des sociétés, les femmes sont tenues d'être avant tout épouses et mères (alors que l'homme est chargé d'assurer la sécurité économique du foyer en exerçant une activité économique), il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont aussi présentes dans la production. Mais, en assumant seules les tâches domestiques, les femmes, par ailleurs moins scolarisées que les hommes, disposent de moins de temps pour exercer des activités économiques rémunérées, les secondes entrant en conflit avec les premières (Piché *et al.*, 1989 ; Kempeneers et Lelièvre, 1991). Les femmes vont donc durant toute leur vie devoir faire face à un conflit entre leur rôle de femme et celui de travailleuse ; ce conflit serait exacerbé durant la période de procréation (Kouamé, 1999 ; Collier *et al.*, 1994).

En Afrique subsaharienne où les difficultés économiques ont considérablement réduit la capacité des hommes à assumer leur rôle séculaire de pourvoyeur financier principal des ménages, les femmes sont de plus en plus nombreuses à rechercher des activités rémunératrices ou à s'y investir davantage (Locoh, 1996). Elles jouent un rôle économique de plus en plus important et contribuent massivement à la survie du ménage. Dans certains cas, leurs revenus peuvent devenir les revenus principaux du ménage car le mari n'a plus de ressources. Si elle peut correspondre à une amélioration de leur statut social, cette présence des femmes dans la vie économique peut influencer leur vie reproductive. En effet, il pourrait y avoir un arbitrage à faire entre participer à une activité économique et assurer pleinement son rôle reproductif.

En étudiant le lien entre emploi féminin et fécondité, ce travail essaie justement de vérifier l'existence, pour les femmes à Dakar, au Sénégal, et à Lomé, au Togo, d'une tension entre leurs rôles de travailleuse et de mère et des termes dans lesquels il se pose dans les deux villes. Car les deux métropoles ouest-africaines, toutes deux en

proie à un contexte économique morose¹ depuis plusieurs années, présentent des environnements culturels différents. En fait, la place concédée à la femme n'est pas la même dans les deux sociétés et ne revêt pas le même sens sociologique. La société musulmane dakaroise attend de la femme qu'elle soit une bonne épouse et une bonne mère², instituant ainsi un certain antagonisme entre travailler ou exercer une activité à l'extérieur et « bien travailler » ou s'occuper de son mari, des enfants et de sa belle-famille (Adjamagbo *et al.*, 2004). Alors qu'à Lomé où la société est essentiellement chrétienne et animiste, la présence des femmes dans la vie économique est acceptée et encouragée depuis fort longtemps. Le travail féminin y est ainsi érigé en une valeur sociale importante. Dakar et Lomé n'offrent donc pas les mêmes opportunités ni n'imposent les mêmes contraintes aux femmes dans la conciliation de l'emploi et des obligations familiales. Les contextes des deux capitales induisent-ils des spécificités propres quant à une éventuelle relation entre vie reproductive et vie professionnelle des femmes ? Les différences contextuelles peuvent ainsi altérer la portée des attributs individuels pouvant influencer le lien travail féminin-fécondité. Quel est l'impact du travail féminin sur la fécondité des femmes à Dakar et à Lomé ?

Au-delà de la mesure des différences entre les deux villes quant à la relation entre le travail féminin et la fécondité, cette comparaison Dakar-Lomé peut permettre aussi de proposer une réponse à une question théorique classique que l'on se pose à propos de l'Afrique, celle de savoir si les pesanteurs culturelles peuvent constituer un frein à la transition de la fécondité. On peut, en effet, tirer de tels enseignements au regard de l'impact de l'activité féminine sur la fécondité dans les deux villes et sur le rôle des contextes spécifiques dans la baisse de la fécondité en Afrique. Car, si certaines approches théoriques de la baisse de la fécondité attribuent un grand rôle à la participation de la femme à l'activité économique, il semblerait que cette influence dépend de la place accordée à la femme dans chaque société. En effet, la baisse de la fécondité est ralentie dans un contexte socioculturel où il est clairement établi que la place de la femme est au foyer pour mettre au monde et s'occuper des enfants, alors que celle de l'homme est dans la sphère économique afin de travailler pour s'occuper de sa famille (Oppong, 1988 ; Caldwell, 1982 ; Piché et Poirier, 1995). Dans un tel contexte, cette réalité socialement construite est de nature à altérer les aspirations et attitudes des femmes en matière d'emploi et de fécondité. Il semble que certaines femmes sont tellement convaincues que leur place dans la société se trouve au foyer conjugal qu'elles anticipent et choisissent en amont d'occuper des emplois moins contraignants afin de s'adonner à leurs obligations maternelles. C'est en cela que la comparaison entre deux villes contrastées dont les contextes culturels distincts n'induisent pas les mêmes attitudes et aspirations quant aux rôles féminins, peut être intéressante pour juger de l'importance des valeurs et normes dans le processus de baisse de la fécondité en Afrique.

¹ On note tout de même que le Sénégal ayant connu une transition démocratique continue de bénéficier de l'appui financier international alors que le Togo est mis au ban de la communauté internationale pour des raisons inverses.

² L'adage wolof « *ligeeyu ndey añup doom* » (« le travail de la mère est le déjeuner de l'enfant ») exprime bien cette représentation sociale à Dakar (Adjamagbo *et al.*, 2004).

Après avoir donné un bref aperçu des contextes culturel, sociodémographique et économique des deux villes, nous décrirons les données et les techniques d'analyse appropriées auxquelles nous avons eu recours. Nous exposerons ensuite quelques résultats descriptifs quant aux liens entre l'emploi féminin et la fécondité avant de mettre en évidence un modèle explicatif de l'effet du travail féminin sur la fécondité.

1. Contextes de l'étude

1.1. Le contexte économique : une présence ancienne et plus importante des femmes sur le marché de l'emploi à Lomé

Dans les deux capitales, la participation des femmes à l'activité économique est moins importante que celle des hommes mais l'écart entre les hommes et les femmes est plus marqué à Dakar qu'à Lomé. Les travaux récents de DIAL³ (Brilleau *et al.*, 2004) confirment cette situation des femmes sur le marché de l'emploi à Dakar et à Lomé. On constate que c'est dans la capitale sénégalaise que le taux d'activité des hommes est bien supérieur à celui des femmes. Dans l'ensemble, un écart de 21 points est observé en faveur des hommes à Dakar contre une différence de 2 points seulement à Lomé (tableau 1). En outre, ces travaux montrent que les femmes sont bien plus actives sur le marché de l'emploi à Lomé qu'à Dakar (tableau 1). Ainsi, entre 10 et 29 ans, le taux d'activité est de 58 % à Lomé contre 32 % à Dakar. Dans le groupe d'âges 30-49 ans, ce sont près de 90 % des femmes qui sont actives à Lomé, alors qu'à Dakar elles ne sont seulement que 60 %. Le dynamisme économique des Togolaises est reconnu ; le développement du commerce urbain (notamment dans la capitale Lomé) a été essentiellement l'œuvre des femmes dans ce pays. Le commerce de tissu auquel s'adonnent depuis longtemps de riches commerçantes grossistes surnommées "Nana Benz" et de modestes revendeuses est un exemple probant de la participation des femmes togolaises à la vie économique et de leur réussite (Coquery-Vidrovitch, 1994 ; Cordonnier, 1987). La plupart des femmes travaillent à Lomé, qu'elles soient mariées ou non car, à l'inverse de l'idéal prôné à Dakar, la dépendance économique complète vis-à-vis du mari est rare, voire inenvisageable, durant les années de mariage. D'une génération à la suivante, les Loméennes sont toujours présentes sur le marché du travail ; le calendrier d'entrée en activité rémunérée ne varie guère selon les générations (Béguy, 2004). Alors qu'à Dakar, les jeunes générations de femmes accèdent moins vite à l'emploi que leurs aînées (Antoine et Dial, 2005).

³ Développement, Institutions et Analyse de Long terme, UR 47, Institut de Recherche pour le Développement.

Tableau 1 – Taux d'activité (%) par sexe et par âge à Dakar et à Lomé

Groupes d'âges	Dakar		Lomé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
10-29 ans	50,1	32,0	53,2	57,8
30-49 ans	92,1	59,8	96,0	89,1
50 ans ou plus	56,0	41,5	63,6	58,4
Total	62,1	41,1	68,7	66,8

Source : Brilleau *et al.*, 2004.

On note tout de même que la nature précaire des emplois est commune aux deux villes car, dans l'ensemble, les femmes sont quasi absentes des emplois modernes à Dakar et à Lomé : elles sont plus présentes dans les activités précaires et instables du secteur informel urbain. En 2002, le secteur informel concernait près de 70 % des hommes et 86 % des femmes ayant une activité à Dakar (Brilleau *et al.*, 2004). La présence des femmes est faible dans le secteur moderne de l'économie où moins d'un emploi sur quatre est occupé par une femme. En 2001, à Lomé, l'emploi informel concernerait 70 % des hommes et 91 % des femmes (Brilleau *et al.*, 2004). Dans le secteur public, on compte environ une femme pour trois hommes.

1.2. Le mariage est une institution sociale importante dans les deux sociétés...

Comme dans la plupart des sociétés africaines, le mariage garde toute sa signification de passage obligé pour la majorité sociale au Sénégal et au Togo. Toutefois, si le mariage est essentiellement marqué par la cérémonie religieuse à Dakar, il fait l'objet de plusieurs cérémonies qui peuvent s'étaler dans le temps à Lomé (Antoine et Fall, 2002 ; URD-DGSCN, 2002 ; GRAB, 2006). Dans la capitale sénégalaise le mariage reste ainsi très codifié et l'union consensuelle y est très mal tolérée alors que dans la capitale togolaise la formalisation est marquée par plusieurs étapes spécifiques étalées dans le temps. Les unions libres ou consensuelles et la non cohabitation des conjoints font partie des pratiques matrimoniales dans la capitale togolaise (Thiriart, 2000). Bien que les valeurs et normes sociales érigent le mariage comme le cadre légitime des relations sexuelles et de la procréation, les naissances prémaritales existent avec des degrés différents de tolérance (Adjamagbo *et al.*, 2004). La stigmatisation et l'intolérance vis-à-vis de ces naissances prénuptiales sont en effet beaucoup plus fortes dans la société musulmane dakaroise que dans celle chrétienne et animiste de Lomé (Diop, 1994 ; Adjamagbo *et al.*, 2004).

C'est au Sénégal que l'augmentation de l'âge au premier mariage est manifeste et est même évoquée comme la première cause du déclin de la fécondité. D'après les données des EDS, pour l'ensemble du pays, l'âge médian à la première union⁴ est passé de 16,4 ans en 1986, à 17,4 ans en 1997⁵ pour les femmes âgées de 25 à 49 ans (Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006) (tableau 2). Les citadines et les femmes instruites se marient plus tardivement que les autres. Même si le recul est observé, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, l'ampleur est nettement plus importante en ville et parmi les femmes les plus instruites. En effet, alors qu'en ville, l'âge médian a augmenté de 2 ans (de 17,6 ans à 19,6 ans entre 1986 et 1997), cette hausse n'est que de 0,3 ans dans les campagnes (de 16,0 ans à 16,3 ans entre 1986 et 1997). Le recul de l'âge au premier mariage est moins net au Togo ; l'âge médian est en effet passé seulement de 18,4 ans (20,4 à Lomé) en 1988 à 18,8 ans (20,7 à Lomé) en 1998 (Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999). C'est en milieu urbain et parmi les femmes les mieux instruites que l'âge au premier mariage est le plus élevé.

Tableau 2 – Âge médian (en année) à la première union des femmes (25-49 ans) au Sénégal et au Togo

	Sénégal		Togo	
	1986	1997	1988	1998
Milieu de résidence				
Capitale	-	-	20,4	20,7
Urbain	17,6	19,6	19,7	20,0
Rural	16,0	16,3	17,9	18,5
Niveau d'instruction				
Aucun	16,0	16,5	17,8	18,4
Primaire	18,7	19,6	18,8	18,8
Secondaire ou plus	21,5	23,6	22,5	22,2
Ensemble	16,4	17,4	18,4	18,8

Source : Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006 ; Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999.

⁴ Dans les enquêtes démographiques et de santé, est en union toute personne se déclarant mariée ou vivant maritalement avec un/une partenaire. Cette définition permet d'englober ainsi les mariages civils, religieux, coutumiers et les unions de fait.

⁵ La dernière enquête démographique et de santé (EDS IV) estime l'âge médian à la première union à 18,3 ans pour les femmes âgées de 25 à 49 ans.

1.3. ...mais le contexte culturel est marqué par une forte différenciation des rôles entre les conjoints à Dakar

Dans la capitale sénégalaise, l'environnement culturel est largement imprégné de la religion musulmane alors qu'à Lomé la société est marquée par les religions chrétienne et animiste⁶. Toutefois, si les deux sociétés sont dominées chacune par un système patriarcal, les rapports sociaux de genre sont quelque peu différents à l'intérieur des unions. Si à Lomé une bonne mère est celle qui est capable de subvenir aux besoins de ses enfants au côté de son mari, la norme sociale à Dakar veut qu'une bonne mère soit celle qui n'ait pour unique rôle que de s'occuper du foyer conjugal. Ainsi, à Lomé, le mariage n'est pas l'occasion pour une femme d'assurer sa vie sociale et économique en laissant au mari le soin de subvenir aux besoins du foyer conjugal ; les charges financières sont ainsi partagées et la femme n'est pas seulement confinée aux tâches ménagères. Thérèse Locoh (1984) fait remarquer que dans le sud-est du Togo, il est normal, voire indispensable, que l'épouse ne soit pas à la charge du mari. L'exercice d'une activité rémunérée est une source d'épanouissement personnel permettant de contribuer aux dépenses du ménage, il constitue un élément de l'identité féminine (Thiriat, 2000). Ce qui garantit également aux femmes le respect du mari et constitue un moyen d'établir une égalité statutaire entre conjoints. Alors qu'à Dakar, l'idéal prôné est celui d'une femme inactive attendant que le mari, principal pourvoyeur de finances, s'occupe entièrement du foyer conjugal (Nanitelamio, 1995 ; Adjamagbo *et al.*, 2006). L'interruption d'activité lors du mariage est courante car le modèle idéal du mariage est celui qui garantit confort matériel et financier et exclut toute obligation de travail pour l'épouse (Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Antoine et Dial, 2005). D'ailleurs, il semble que le divorce favorise l'émancipation économique des femmes (Antoine et Dial, 2005). Mais les difficultés économiques ressenties par les hommes ont modifié quelque peu certaines pratiques. Ainsi, les Dakaroises se voient désormais contraintes de s'investir davantage dans la recherche de revenus pour le ménage mais elles excluent, dans un jeu de dissimulation des rôles, de s'arroger la prééminence économique dans le foyer alors que celle-ci est parfois réelle compte tenu de l'incapacité des hommes à tenir leur rôle de pourvoyeur financier du ménage. Même si par l'entremise du divorce la femme peut mettre fin à cette situation, le remariage rapide la remettra dans ce cycle tant voulu de dépendance vis-à-vis du mari (Antoine et Dial, 2005). Pour les Loméennes, l'exaspération des difficultés économiques du mari a plutôt renforcé leur rôle économique, faisant désormais souvent d'elles les seules pourvoyeuses du foyer conjugal en ressources financières. D'où une certaine pression, sur elles, due à la surcharge de travail et de responsabilités (Adjamagbo *et al.*, 2006).

⁶ Le Sénégal est constitué de 94 % de musulmans alors qu'au Togo on compte 51 % de chrétiens et 28 % d'animistes.

1.4. La fécondité : une tendance à la baisse

Des tendances à la baisse de la fécondité sont observées en milieu urbain à partir des résultats EDS dans les deux pays (Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006 ; Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999). Si l'on compare l'évolution de la fécondité sur une période à peu près égale dans les deux pays, on constate que l'indice synthétique de fécondité a diminué de 14 % entre 1986 et 1997 (passant de 6,6 à 5,7 enfants par femme) au Sénégal, et de 18 % entre 1988 et 1998 au Togo (passant de 6,6 à 5,4 enfants par femme). Dans ces deux pays, la fécondité est nettement plus faible lorsque les femmes résident en ville. On note par exemple que, par rapport au milieu rural, la fécondité en ville est inférieure de 2,2 enfants au Sénégal (1997) et de 3,2 enfants au Togo (1998). Au Togo, entre 1988 et 1998, la fécondité a davantage diminué en milieu urbain qu'en milieu rural : -1,4 enfants en ville contre -0,5 enfants dans les campagnes. De même, au Sénégal, entre 1986 et 1997, on a enregistré une baisse de 1,1 enfant en milieu urbain contre 0,4 seulement en milieu rural (tableau 3).

On note des écarts importants selon le niveau d'instruction dans les deux pays, entre les femmes sans instruction et celles ayant au moins le niveau d'instruction secondaire. L'écart est de 3,2 enfants en 1997 au Sénégal et de 2,8 enfants en 1998 au Togo. La diminution de la fécondité atteint tous les niveaux d'éducation dans ces pays. Au Togo, entre 1988 et 1998, la fécondité des analphabètes est passée de 7 à 6,5 enfants; au Sénégal, on est passé de 6,8 à 6,3 enfants entre 1986 et 1997. Mais si les femmes togolaises d'instruction primaire ont vu leur fécondité diminuer de 1,3 enfant durant la même période, celle des femmes sénégalaises du même niveau d'instruction n'a pas varié. Enfin, la fécondité des femmes d'instruction secondaire ou plus a connu une baisse de 0,6 enfant au Sénégal et de 1,8 enfant au Togo (tableau 3).

Tableau 3 – Évolution de l'indice synthétique de fécondité (femmes de 15 à 49 ans) au Togo et au Sénégal

	Sénégal					Togo	
	1978	1986	1993	1997	2005	1988	1998
Milieu de résidence							
Capitale	-	-	-	-	3,7	4,1	2,9
Urbain	6,6	5,5	5,1	4,3	4,1	4,7	3,3
Rural	7,5	7,1	6,7	6,7	6,4	7,0	6,5
Niveau d'instruction							
Aucun	7,4	6,8	6,5	6,3	6,1	6,8	6,5
Primaire	7,1	5,7	5,7	5,2	4,8	5,7	4,8
Secondaire ou plus	3,6	3,8	3,7	3,1	3,0	4,5	2,7
Ensemble	7,2	6,6	6,0	5,7	5,2	6,6	5,4

Source : Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006 ; Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999.

1.5 L'utilisation de la contraception demeure faible

Malgré une nette amélioration des connaissances en matière de contraception, le niveau de la prévalence contraceptive demeure assez faible au Sénégal et au Togo, quel que soit le type de pratique (Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006 ; Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999).

Au Sénégal, en 1997, 13 % des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception quelconque dont 5 % un moyen traditionnel et seulement 8 % un moyen moderne (tableau 4). En 1986, la prévalence contraceptive moderne était trois fois moindre (2 %) parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans. D'après les résultats de la dernière EDS, l'usage de la contraception moderne chez les femmes mariées n'a guère augmenté (10 %) en 2005 (Ndiaye et Ayad, 2006). Mais la pratique de la contraception moderne est plus répandue dans les villes et notamment à Dakar où les progrès en matière d'offre de services de planification familiale sont les plus importants. En 1997, si 19 % des femmes mariées de 15 à 49 ans sont utilisatrices de contraception moderne (contre 7 % en 1986) en milieu urbain, c'est le cas de 2 % seulement de leurs homologues résidant en milieu rural (0,3 % en 1986). Les résultats de la dernière EDS montrent que cette prévalence n'a guère progressé (18 % en milieu urbain contre 5 % en milieu rural). À Dakar, 21 % des femmes mariées ont recours à la contraception moderne en 1997 (19 % en 2004). De même, la prévalence contraceptive moderne est d'autant plus forte que le niveau d'instruction est élevé. En 1997, le recours à la contraception moderne est deux fois plus élevé parmi les femmes mariées instruites au niveau secondaire que parmi celles instruites au niveau primaire (35 % contre 17 %). L'usage de la contraception moderne ne concerne que 4 % des femmes mariées sans instruction (tableau 4).

Au Togo, en 1998, seuls 7 % des femmes en union de 15 à 49 ans sont utilisatrices d'un moyen moderne de contraception (16 % utilisent un moyen traditionnel). Dix ans auparavant, le taux de prévalence contraceptive moderne était de 3 % (tableau 4). Tout comme au Sénégal, c'est en ville et parmi les couches les plus instruites de la population togolaise que l'usage de la contraception moderne est le plus important. En milieu rural, le taux de prévalence contraceptive est de l'ordre de 6 % en 1998. Le niveau d'utilisation de la contraception moderne en milieu urbain est deux fois plus élevé et n'est pas très différent de celui observé à Lomé (10 % contre 11 %). En 1998, si seulement 4 % des femmes mariées sans instruction ont recours à la contraception moderne, c'est le cas de 9 % de leurs homologues scolarisées jusqu'au niveau primaire et de 15 % de celles scolarisées jusqu'au secondaire.

Tableau 4 – Proportion de femmes de 15-49 ans en union utilisant un moyen moderne de contraception, à différentes enquêtes

	Sénégal				Togo	
	1986	1993	1997	2005	1988	1998
Milieu de résidence						
Capitale			21	19,2	6,9	10,7
Urbain	6,7	11,8	19,3	18,0	6,5	10,3
Rural	0,3	1,4	2,1	5,0	1,7	5,5
Niveau d'instruction						
Aucun	1,0	2,2	3,9	5,4	1,7	4,3
Primaire	5,9	12,8	17,1	18,3	3,9	9,0
Secondaire ou plus	22,2	29,3	34,5	29,7	12,2	15,3
Ensemble	2,4	4,8	8,1	7,6	3,1	7,0

Source : Ndiaye *et al.*, 1988, 1994, 1997 et 2006 ; Agouké *et al.*, 1989 ; Anipah *et al.*, 1999.

En définitive, si la participation des femmes à l'activité économique est ancienne et reconnue à Lomé, il semble qu'à Dakar la présence des femmes dans la sphère économique est moins répandue mais est loin d'être négligeable. De plus, la fécondité a baissé en milieu urbain (dont les deux capitales) au cours des deux dernières décennies. Il demeure toutefois que cette baisse de la fécondité ne peut être attribuée à l'utilisation massive de la contraception moderne car la prévalence contraceptive demeure faible dans les deux capitales⁷. Par ailleurs, il apparaît clairement que les rapports sociaux de sexe diffèrent à l'intérieur des unions. L'idéal de la domination masculine et la dépendance financière vis-à-vis de l'homme est beaucoup plus prégnant à Dakar qu'à Lomé. Loin d'en être la raison principale, on peut penser que ces normes sociales différentes quant au rôle économique de la femme influencent la présence des femmes sur le marché du travail ainsi que leur vie reproductive dans les deux villes. L'attitude des femmes, de leur conjoint ou de leur famille vis-à-vis du travail des femmes à l'extérieur, de leurs rôles familiaux, le manque d'aspiration professionnelle sont des facteurs pouvant concourir, d'une part, à réduire le travail féminin ou à orienter les femmes vers des emplois moins contraignants et, d'autre part, à privilégier ou non la famille. Notre travail de recherche prend en compte ce contexte particulier de deux villes africaines en proie à une grave récession, aux contextes socio-culturels différents. Loin d'établir *a priori* une relation causale, on peut néanmoins s'interroger sur l'influence de la vie professionnelle sur la vie féconde des femmes à Dakar et à Lomé et essayer d'y apporter des éléments de réponse.

⁷ Le recours à l'avortement provoqué, courant parmi les femmes en milieu urbain africain est de plus en plus évoqué comme un des facteurs de la baisse de la fécondité dans les villes africaines. Toutefois, l'impact de l'avortement sur les niveaux de fécondité a rarement été élucidé dans la plupart de ces villes. C'est le cas à Dakar et à Lomé. C'est à Abidjan seulement qu'Agnès Guillaume (2003) a estimé que 12 % de la baisse de la fécondité chez les femmes de 15-44 ans est imputable à l'avortement.

2. Méthodologie d'analyse et hypothèses explicatives

2.1. Deux enquêtes biographiques

Pour essayer de répondre aux questions susmentionnées dans ce travail, nous avons utilisé les données de deux enquêtes biographiques récentes⁸. L'enquête biographique de Lomé a été réalisée en 2000 auprès de 2 536 personnes ; celle de Dakar a été menée en 2001 auprès de 1 290 individus⁹. Dans les deux villes, les informations relatives aux biographies résidentielles, matrimoniales, professionnelles et génésiques ont été recueillies auprès de trois groupes de générations de citoyens : le groupe de générations le plus ancien a 45-59 ans au moment de l'enquête (il est né entre 1940 et 1954 à Lomé, entre 1942 et 1956 à Dakar), le groupe intermédiaire, 35-44 ans (né entre 1955 et 1964 à Lomé, entre 1957 et 1966 à Dakar) et le plus jeune 25-34 ans (né entre 1965 et 1974 à Lomé, entre 1967 et 1976 à Dakar). Les données collectées permettent de retracer la vie des enquêtés jusqu'à la date de l'enquête. Le caractère rétrospectif de ces données offre l'intérêt de pouvoir retracer l'évolution de différents événements intervenant au cours de la vie des individus enquêtés sur une période de 30 ans.

2.2. Une modélisation semi-paramétrique

Les informations sur la vie génésique des femmes ne concernent que leurs naissances vivantes ; seules les grossesses ayant abouti à des naissances vivantes sont prises en compte dans les analyses qui suivent. Travailler sur les dates de grossesses plutôt que celles des naissances permet d'éviter de possibles complications dues au fait que les femmes peuvent quitter leur emploi (congés maternité) quelques mois avant l'accouchement.

⁸ L'analyse du lien entre le travail féminin et la fécondité à partir de telles données pourrait ouvrir la voie à de nouvelles pistes de réflexion sur le sujet dans le contexte africain où les analyses récentes sont rares.

⁹ À Lomé, l'enquête a été réalisée par l'Unité de recherche démographique (URD-DGSCN, 2002) de l'Université de Lomé, dans le cadre de l'*Étude togolaise sur les migrations et l'urbanisation* ; celle de Dakar a été menée par une équipe conjointe IRD (Equipe Jeremi)-UCAD (IFAN), dans le cadre de l'étude *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* (Antoine et Fall, 2002).

En outre, nous avons choisi d'analyser l'espacement des grossesses plutôt que le cumul des grossesses au moment de l'enquête. Le processus de constitution de la descendance est une succession d'étapes franchies par les femmes, allant du mariage (cette étape peut être sautée) à la première grossesse, de la première à la deuxième grossesse et ainsi de suite jusqu'à atteindre la dernière grossesse. Dès lors, il convient de se baser sur une approche d'analyse de la fécondité qui permet de prendre en compte l'ensemble des grossesses des femmes interviewées dans les deux capitales. Ce qui aiderait davantage à mettre en parallèle, à chaque instant, situation professionnelle (variant avec le temps) et survenue de la grossesse. On pourrait ainsi saisir un tant soit peu l'impact global net (après contrôle des autres facteurs) de l'emploi féminin sur la vie reproductive. Dans la pratique, cela revient à considérer l'arrivée d'une grossesse comme un événement renouvelable. Au total, ce sont 1 066 femmes à Lomé et 402 à Dakar ayant au moins une grossesse qui sont prises en compte dans les analyses. Il convient de noter que les données sont tronquées pour les jeunes générations car l'observation s'arrête au moment de l'enquête et une bonne partie de leur vie reproductive n'est pas commencée. Les méthodes de durée (estimateur de Kaplan-Meier) permettent de tenir compte de ce type de troncatures à droite dans l'estimation des indicateurs (Bocquier, 1996 ; Trussel *et al.*, 1992). En outre, la nature rétrospective des données implique que seules les femmes survivantes ou n'ayant pas émigré au moment de l'enquête ont été enquêtées dans chacune des deux villes. Il se pourrait que les femmes interviewées constituent une sous-population sélectionnée par le fait que les grossesses rapprochées augmentent les risques de complications (fausses couches, prématurées, mort-nés), de décès de l'enfant et de mortalité maternelle.

Dans l'analyse multivariée, nous avons choisi d'utiliser le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox, lequel n'impose aucune forme à la distribution des quotients et permet de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu ainsi que le temps dans l'analyse causale (Cox, 1972 et 1984 ; Blossfeld *et al.*, 1989 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Allison, 1991 ; Trussel *et al.*, 1992 ; Bocquier, 1996). L'une des originalités des modèles de Cox est que l'on peut y introduire des variables explicatives dépendant du temps. L'effet de ces variables dont la valeur peut se modifier au cours du temps s'interprète de la même façon que l'effet d'une variable explicative fixe. Les coefficients obtenus sont des risques relatifs ; un coefficient supérieur à 1 indique un risque plus élevé d'avoir une grossesse supplémentaire que dans la catégorie de référence et un coefficient inférieur à 1 un risque plus faible. Si le fait d'être salariée plutôt qu'indépendante diminue le risque de concevoir un enfant, le coefficient associé à cette modalité sera inférieur à 1 (par exemple 0,33) et on dira que *in ceteris paribus*, être salariée diminue de 67 % le risque de tomber enceinte (ou divise ce risque par 3,03, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,33). Le modèle s'écrit de la sorte :

$$h(t) = h_0(t)\exp(z\beta)$$

où $h_0(t)$ représente la fonction de risque de référence ; $h(t)$ est la fonction de risque d'un individu ayant les caractéristiques z , z étant un vecteur ligne de caractéristiques individuelles et β , le vecteur colonne des paramètres indiquant l'effet de ces diverses caractéristiques. L'aspect paramétrique du modèle de Cox concerne les effets des

caractéristiques sur le risque qui sont paramétrés sous forme linéaire. La partie non-paramétrique a trait à l'absence d'hypothèses sur la forme de la fonction de risque de référence $h_0(t)$.

2.3. Variables et hypothèses explicatives

Quelques hypothèses relatives aux variables utilisées dans les modèles explicatifs méritent d'être soulignées. À part l'emploi féminin, les différences entre les intervalles des grossesses peuvent s'expliquer par d'autres facteurs socioculturels et démographiques que nous utilisons comme variables de contrôle dans les modèles de régression. Tous ces facteurs peuvent être regroupés. Il y a le groupe des facteurs économiques comprenant les étapes du parcours professionnel, le niveau d'instruction et la durée de l'expérience professionnelle. Il y a le groupe des facteurs liés à la vie familiale de la femme regroupant l'âge à la première grossesse, le rang de la grossesse précédente, le sexe et la survie de l'enfant issu de la grossesse précédente et l'état matrimonial (permettant de distinguer le type et le régime d'union lorsque l'individu est en union). Le groupe des caractéristiques fixes est composé de la cohorte de naissance, l'ethnie, la religion et du lieu de socialisation. Enfin, pour caractériser l'origine sociale de la femme, nous avons retenu le statut socio-économique des parents à travers la profession respective du père et de la mère¹⁰.

Dans le groupe des variables socio-économiques, l'emploi féminin occupe une place primordiale dans la mesure où c'est le facteur principal dont il faut mesurer ici l'effet net après contrôle des autres facteurs. On s'attend, d'une part, à ce que les emplois peu qualifiés conduisent les femmes à avoir des intervalles gravidiques courts (et donc une descendance plus élevée) et, d'autre part, à ce que les femmes au foyer espacent moins longtemps leurs grossesses que celles qui exercent une activité rémunérée. En outre, les femmes ayant une plus longue expérience professionnelle devrait être plus enclines à allonger l'intervalle entre deux grossesses successives du fait d'une certaine motivation au travail au détriment d'une stricte vie familiale. Enfin, que ce soit de façon directe ou indirecte, l'éducation a un impact important sur la fécondité. Les aspirations en matière de fécondité varient selon que l'on soit peu ou très éduquée. Indirectement, l'éducation affecte la fécondité en influençant l'âge au mariage, la

¹⁰ Il convient de noter que certaines caractéristiques non utilisées (parce qu'elles n'ont pas été saisies par les deux enquêtes) dans ces analyses peuvent entacher la validité de certains résultats obtenus ici : c'est ce que l'on appelle l'hétérogénéité non observée. Nous n'avons pas utilisé, par exemple, les caractéristiques précises de l'activité exercée (travail à temps partiel ou non, les revenus, etc.), l'activité du conjoint, la présence d'une aide-ménagère dans le foyer ou la possibilité pour les femmes de bénéficier de l'aide de la famille (grands-parents notamment) pour la garde des enfants, sans oublier le comportement *post-partum*, la pratique contraceptive, lesquels sont susceptibles d'agir sur le comportement de fécondité des femmes, tant à Dakar qu'à Lomé. Nous n'avons pas opté ici pour la construction de modèles qui tiennent compte de l'hétérogénéité non observée en la modélisant à l'aide d'une distribution connue car cela nécessite d'avoir des informations sur celle-ci. Nous pouvons tout de même affirmer que l'hétérogénéité non observée est minimisée un tant soit peu par le nombre élevé de variables explicatives utilisées. De plus, l'effet de certains facteurs non pris en compte peut être capturé indirectement par les variables utilisées dans les modèles.

connaissance et l'utilisation de la contraception, la participation à l'activité économique et la perception des coûts et bénéfices liés au fait d'avoir des enfants (Joshi, 2002). Ainsi, une plus longue scolarisation devrait allonger les intervalles entre les grossesses à Dakar et à Lomé en diminuant le risque d'une grossesse supplémentaire.

La cohorte de naissance est révélatrice des facteurs structurels ayant marqué la vie des individus enquêtés. Malgré quelques différences au niveau individuel, les femmes appartenant à une même cohorte dans chacune des deux villes traversent des périodes correspondant à des contextes socio-économiques similaires, lesquels peuvent influencer leur comportement de fécondité. Ainsi, les femmes appartenant aux cohortes récentes devraient-elles espacer plus longtemps leurs grossesses. D'abord, parce qu'elles sont devenues adultes à des moments où le contrôle des naissances est devenu un thème récurrent et préoccupant pour les autorités au Sénégal et au Togo (la diffusion de la contraception est devenue plus importante au sein de la population, notamment dans chacune des deux capitales). Ensuite, dans les deux sociétés, les jeunes femmes traversent des périodes où l'idée d'une plus grande égalité des rôles de genre dans les deux sociétés est prégnante ; il n'est pas rare d'entendre que les femmes ne doivent plus avoir comme seuls rôles de se marier, mettre au monde et élever des enfants. Plus que leurs aînées, les jeunes générations de femmes ont connu les contextes économiques difficiles du Togo et du Sénégal durant leur passage à l'âge adulte, ce qui peut avoir contribué à altérer leurs projets de fécondité et à espacer davantage leurs naissances. Enfin, il est notoire que la forte progression de la scolarisation des filles touche davantage les jeunes générations. La cohorte de naissances peut être utilisée comme proxy de la période calendaire car au même âge, les conditions de vie diffèrent entre les générations ayant connu des contextes économiques distincts.

La prise en compte de la religion et de l'ethnie permet de vérifier si des principes culturels ou religieux spécifiques peuvent entraîner des comportements particuliers (observables ou non) en matière de reproduction. On peut penser que les comportements d'abstinence *post-partum* et d'allaitement peuvent varier d'une ethnie à l'autre et avoir ainsi indirectement une influence sur la durée entre deux grossesses successives. À Dakar où la religion musulmane est largement dominante, on pourrait vérifier l'existence de comportements différentiels entre les différentes confréries religieuses¹¹. À Lomé, on testera les différences entre catholiques, protestants, animistes et musulmans. Connus pour leur réticence à utiliser les moyens modernes de contrôle de la fécondité, les catholiques devraient avoir des intervalles gravidiques plus courts que les protestants. Il devrait en être de même des musulmans et animistes en raison de leurs attitudes pro-natalistes. Mais l'influence de la religion devrait diminuer ou disparaître en présence des autres facteurs qui pourraient déjà en capturer une bonne partie.

L'âge à la première grossesse est un élément important dans l'étude de l'espacement des naissances (Westoff, 1992 ; Gyimah, 2003) et peut servir de variable intermédiaire à des facteurs non observés. Une entrée en vie féconde précoce peut traduire une

¹¹ Au Sénégal, les musulmans appartiennent à différentes confréries dont les plus importantes sont les Tidianes et les Mourides.

certaine propension à privilégier la vie familiale. On suppose donc que les femmes ayant eu une première grossesse tôt ont des intervalles gravidiques plus courts que celles qui ont conçu tardivement leur premier enfant. S'agissant du mariage, on peut également évoquer l'état matrimonial courant de la femme ou plus précisément le type et le régime d'union. Dans deux sociétés où l'institution matrimoniale garde toute sa signification sociale, la prise en compte de l'état matrimonial permet de vérifier qu'il n'y a pas de différence liée au type ou au régime d'union dans l'une ou l'autre des deux villes. Ainsi, peut-on vérifier si les unions consensuelles fréquentes à Lomé sont moins fécondes que les unions formelles. À Dakar, il s'agit plutôt de vérifier si les femmes en union polygamique accusent effectivement un retard de calendrier par rapport aux femmes en union monogamique comme nous le présumons. Plusieurs raisons justifient la faible fécondité des femmes en union polygamique. En fait, une femme vivant en ménage polygamique est moins exposée aux risques de grossesses car l'époux est partagé entre plusieurs femmes qui peuvent ne pas cohabiter avec lui. En outre, les époux polygames sont souvent bien plus âgés que leurs femmes ; leur capacité à engendrer s'en trouve réduite et atteint automatiquement leurs conjointes. Ensuite, la valorisation d'une forte fécondité dans les sociétés africaines peut faire que les femmes qui se retrouvent en ménage polygame soient celles qui sont moins fécondes de fait. Il n'est pas rare en effet que l'homme se croit obligé de prendre une épouse supplémentaire lorsque le couple n'arrive pas à faire d'enfant. Enfin, la polygamie facilite de facto les pratiques traditionnelles d'espacement des naissances, d'où une faible fécondabilité des épouses.

Dans un contexte de mortalité élevée, la crainte de voir décéder les enfants peut conduire les femmes à faire beaucoup d'enfants (donc à raccourcir les intervalles entre grossesses) afin de pouvoir en garder vivants un certain nombre. Dans ce cas, quel que soit le rang, le décès d'un enfant peut favoriser l'arrivée d'une nouvelle grossesse afin de restituer la dimension de la famille. Nous avons donc introduit le nombre d'enfants déjà décédés dans le modèle explicatif à Lomé¹². Nous n'avons pas pu utiliser le décès de l'enfant précédent¹³ qui est un facteur important de raccourcissement entre les grossesses en raison du faible nombre de décès d'enfants survenus avant l'arrivée du nouvel enfant. Il est en effet important que le décès de l'enfant issu de la grossesse précédente soit bien antérieur à la grossesse suivante pour que l'impact soit plausible, ce qui est seulement le cas pour un faible nombre de décès à Lomé. Enfin, dans ce groupe de variables, le rang de la grossesse sert aussi de facteurs de contrôle. Il est évident que la longueur de l'intervalle entre deux grossesses successives n'est pas la

¹² Nous avons décidé de ne pas inclure dans les modèles la survie de l'enfant car les dates de décès n'ont pas été collectées à Dakar. On sait juste si l'enfant est encore en vie au moment de l'enquête. L'absence de datation des décès ne permet pas de savoir si le décès de l'enfant issu de la grossesse de rang *a* eu lieu avant la grossesse suivante.

¹³ En cas de décès de l'aîné issu de la grossesse précédente, le désir de le remplacer (qui peut conduire à une réduction de l'abstinence *post-partum* et à une moindre utilisation de la contraception) et la réduction de la durée d'aménorrhée *post-partum* (due à l'abandon de l'allaitement) peuvent favoriser l'arrivée de la prochaine grossesse. Au Ghana, en Érythrée et au Kenya, il a été observé que l'intervalle intergénéral est toujours plus court lorsque l'enfant précédent est décédé que lorsque celui-ci est vivant (Ghilagaber et Gyimah, 2004). Philippe Bocquier (1991) a observé cette stratégie de remplacement des enfants décédés lorsqu'ils sont de rang élevé dans la descendance, à Pikine dans la banlieue de Dakar.

même selon le nombre de grossesses déjà réalisées. Les intervalles tendent à être courts en début de vie reproductive et à être longs lorsque l'on atteint une certaine taille de la descendance. On émet l'hypothèse que l'intervalle est d'autant plus court que le rang de la grossesse précédente est petit. Par ailleurs, si on admet que le risque de décéder dans les premières années est plus élevé chez les garçons que chez les filles, on peut émettre l'hypothèse que les intervalles suivant la naissance d'un garçon devraient être plus courts que ceux suivants la naissance d'une fille. En outre, dans le contexte sociétal africain, on peut supposer aussi que le désir d'avoir un sexe donné (en général un garçon pour en faire un héritier) justifie l'arrivée d'une nouvelle naissance.

Provenir d'une classe sociale défavorisée devrait prédisposer les femmes à raccourcir les intervalles gravidiques et à augmenter ainsi le risque de grossesse supplémentaire. Lorsque les parents sont de conditions sociales modestes, les chances d'avoir une longue scolarisation sont faibles, les risques de se marier précocement et d'avoir une grossesse précoce s'en trouvent augmentés et on peut penser que les femmes ayant de telles caractéristiques sont plus enclines à avoir des intervalles courts entre les grossesses. Mais l'inverse est tout à fait possible car une certaine motivation à améliorer leurs conditions de vie peut conduire les individus à prendre conscience de réduire leur descendance. Dans ce cas, provenir d'une classe sociale mal aisée peut conduire à faire moins d'enfants¹⁴.

¹⁴ Cette question est plus complexe qu'il ne paraît et peut être vue sous l'angle des relations entre mobilité sociale et fécondité. Pour plus de détails, voir Kishimba Ngoy, 2003.

3. Résultats et discussions

Avant de commenter les résultats de l'analyse multivariée, examinons quelques résultats descriptifs présentés dans les tableaux 5 et 6. Nous avons examiné tout d'abord les proportions de femmes qui n'ont pas encore d'enfant à 25 ans (tableau 5) avant de commenter le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme au même âge. Les proportions de femmes n'ayant pas encore d'enfant à 25 ans augmentent avec le niveau d'instruction dans chacune des deux villes. Ce qui corrobore l'idée que la fécondité diminue avec le niveau d'éducation. On note par ailleurs qu'au même âge, les femmes exerçant une activité salariée sont proportionnellement plus nombreuses que celles installées à leur propre compte à ne pas avoir encore débuté leur vie féconde. Les différences semblent plus prononcées pour les deux générations les plus anciennes à Dakar (32 % contre 6 % pour l'ancienne et 55 % contre 7 % pour l'intermédiaire). À Dakar comme à Lomé, et quelle que soit la génération, les femmes qui ne travaillent pas sont dans une proportion plus élevée que celles qui exercent une activité indépendante à ne pas avoir d'enfant à 25 ans.

Tableau 5 – Pourcentage de femmes n'ayant pas encore d'enfant à 25 ans, selon le statut dans l'activité, le niveau d'instruction et la génération (en %)

Génération	Dakar			Lomé		
	Salariée	Indépendante	Ne travaille pas	Salariée	Indépendante	Ne travaille pas
Ancienne	32	6	17	31	18	47
Intermédiaire	55	7	30	52	27	49
Jeune	55	34	48	65	40	62
	Aucun	Primaire	Collège ou plus	Aucun	Primaire	Collège ou plus
Ancienne	10	4	44	23	28	40
Intermédiaire	19	21	48	24	35	46
Jeune	24	43	74	34	44	64

Source : Traitement des données des deux enquêtes : Dakar (2001) et Lomé (2000).

En outre, il apparaît à la lecture des nombres moyens d'enfants à 25 ans qu'à Dakar, les femmes qui étaient salariées à cet âge ont en moyenne moins d'enfants nés vivants que les indépendantes et que les femmes ne travaillant pas (tableau 6). Cette tendance concerne toutes les générations. On constate néanmoins que les femmes qui ne travaillent pas ont une parité moyenne moins élevée que celles qui travaillent à titre indépendant. À Lomé, il semble que, quelle que soit la génération, ce sont les indépendantes qui ont en moyenne plus d'enfants nés vivants à 25 ans que les autres. On note par ailleurs que, tant à Dakar qu'à Lomé, plus le niveau d'instruction augmente, moins élevé est le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Tableau 6 – Nombre moyen d'enfants à 25 ans, selon l'activité, le niveau d'instruction et la génération

	Dakar		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
Salariée	1,29 (22)	0,73 (27)	0,66 (33)
Indépendante	3,03 (45)	2,48 (38)	1,65 (30)
Ne travaille pas	2,18 (45)	1,62 (72)	1,24 (95)
Aucun	2,81 (63)	2,22 (55)	1,88 (57)
Primaire	2,41 (28)	1,83 (41)	1,13 (54)
Collège ou plus	1,07 (21)	0,87 (41)	0,55 (47)
Ensemble	2,38 (112)	1,69 (137)	1,18 (158)
	Lomé		
	Ancienne	Intermédiaire	Jeune
Salariée	1,06 (35)	0,60 (25)	0,42 (31)
Indépendante	1,54 (147)	1,39 (233)	0,96 (273)
Ne travaille pas	1,12 (68)	0,77 (94)	0,58 (137)
Aucun	1,45 (130)	1,50 (123)	1,16 (119)
Primaire	1,43 (72)	1,11 (101)	0,88 (163)
Collège ou plus	1,00 (48)	0,89 (128)	0,46 (159)
Ensemble	1,36 (250)	1,16 (352)	0,80 (441)

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les effectifs.

Source : Traitement des données des deux enquêtes à Dakar (2001) et Lomé (2000).

Ces résultats descriptifs permettent juste d'avoir une vue exploratoire quant au lien entre le travail féminin et la fécondité. Leur pouvoir explicatif limité peut être compensé par l'analyse multivariée dont nous présentons ci-après les résultats saillants. Il s'agit ici de cerner, après contrôle d'autres facteurs, l'effet net de l'emploi féminin sur le risque d'avoir une nouvelle grossesse au cours de la vie.

3.1. L'effet du parcours professionnel sur l'arrivée d'une nouvelle grossesse

L'examen des coefficients (tableau 7) suggère que le parcours professionnel et l'accumulation du capital humain influenceraient en grande partie la conception du prochain enfant à Lomé. Ainsi, par rapport à une étape d'activité à titre indépendant, les étapes d'emploi qualifié, subalterne, de formation ou d'inactivité sont associées à de moindres risques de tomber enceinte (les coefficients étant inférieurs à l'unité). Il semble donc se confirmer que les Loméennes dont l'emploi est salarié agrandissent leur famille à un rythme plus lent que leurs consœurs installées à leur propre compte. Ce qui peut se comprendre si l'on admet que les premières ont certainement une moindre emprise sur leur emploi du temps que les secondes car s'il n'est pas certain que ces dernières exercent toujours à domicile, elles peuvent au moins arbitrer à leur avantage un éventuel conflit entre contraintes professionnelles et obligations familiales (toutes choses égales par ailleurs, bien évidemment). Ce qui devrait être difficilement le cas des salariées dont un tel arbitrage n'est pas totalement indépendant de l'employeur. En outre, dans un contexte d'inégalités persistantes entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi moderne (et donc en partie salarié), les femmes qui arrivent à obtenir un emploi salarié n'ont certainement pas intérêt à le mettre en péril par de fréquentes interruptions de travail dues aux nombreuses maternités et obligations familiales que certains employeurs n'hésitent pas à mettre en avant pour évoquer la moindre productivité des femmes et justifier ainsi leur préférence pour les hommes en matière de recrutement. On aurait pu imaginer que les femmes au foyer devaient être plus promptes que celles qui travaillent à titre indépendant à augmenter leur descendance mais il n'est en rien. Dans une société où les femmes ont toujours exercé une activité économique, il se pourrait que les femmes ne soient inactives qu'à un âge avancé. D'où leur moindre propension à agrandir leur famille étant donné qu'il y a de fortes chances qu'elles aient déjà complété leur descendance. Cet effet de l'inactivité ne serait alors qu'un effet de l'âge avancé des femmes concernées. À Dakar, l'examen des coefficients relatifs au parcours professionnel et au capital humain dans les différents modèles suggère que ce groupe a une influence limitée sur la longueur des intervalles gravidiques. Seul le fait d'être femme au foyer (plutôt qu'employée indépendante) est de façon surprenante associé à de moindres risques de contracter une grossesse supplémentaire. On s'attendait, en effet, à ce que les femmes inactives se consacrent entièrement à la vie familiale et raccourcissent donc l'intervalle entre grossesses.

L'examen des coefficients relatifs aux variables de capital humain suggère qu'à Lomé, plus on en acquière, moins élevé est le risque d'augmenter sa descendance en contractant une grossesse supplémentaire. On note en particulier que l'effet de l'instruction sur le risque de tomber enceinte est manifeste. Ainsi, note-t-on que, toutes choses égales par ailleurs, avoir le niveau du primaire, du collège ou d'au moins le lycée réduit les risques de concevoir un nouvel enfant au fil du temps. De plus, une année supplémentaire d'exercice d'une activité économique réduit de manière très significative le risque d'avoir une nouvelle grossesse. On note également, qu'à Dakar,

la durée de l'expérience professionnelle et l'instruction retardent l'arrivée de la prochaine grossesse. Mais, toutes choses égales par ailleurs, seul le niveau d'instruction secondaire ou plus est associé à de moindres risques de grossesse supplémentaire. Toutefois, comme à Lomé, plus on a une longue expérience professionnelle, moins vite arrive une nouvelle grossesse au cours de la vie.

Tableau 7 – Résultats du modèle de Cox sur l'arrivée de la prochaine grossesse à Dakar et Lomé (Hazard ratios)

Variables	Modalités		Coefficients			
	Dakar	Lomé	% (1)	Dakar	% (1)	Lomé
Parcours professionnel et capital humain						
Activité exercée (cvt)	Salariée qualifiée		5,4	0,99	6,9	0,73***
	Salariée subalterne		8,6	0,89	3,7	0,70***
	<i>Indépendante (Réf.)</i>		40,6	1	71,3	1
	Au chômage		2,3	0,90	0,8	0,75
	En formation		2,1	1,25	5,4	0,51***
	Inactive		41,0	0,69***	12,0	0,84***
Durée (en années) de l'expérience professionnelle (cvt)			9,1	0,97***	12,9	0,96***
Niveau d'instruction (cvt)	<i>Aucun (Réf.)</i>		55,6	1	44,4	1
	Primaire		27,9	0,91	30,4	0,76***
	Collège		6,6	0,94	19,3	0,66***
	Lycée ou plus		9,9	0,71**	5,9	0,71***
Variables liés à la vie familiale						
Rang de la grossesse précédente (cvt)	<i>Un (Réf.)</i>		22,8	1	27,2	1
	Deux		17,4	0,84**	22,4	0,79***
	Trois		14,0	0,72***	16,8	0,68***
	Quatre		11,9	0,64***	14,1	0,48***
	Cinq		7,5	0,64***	8,9	0,40***
	Six ou plus		26,3	0,37***	10,6	0,30***
Âge à la première grossesse	<i>Avant 20 ans (Réf.)</i>		69,1	1	47,0	1
	20-24 ans		22,5	0,88	39,7	0,85***
	25 ans ou plus		8,5	0,61***	13,3	0,67***
Sexe de l'enfant précédent	<i>Masculin (Réf.)</i>		49,2	1	49,1	1
	Féminin		50,8	1,14**	50,9	0,94*
Nombre d'enfants décédés (cvt)					0,2	1,25***
État matrimonial (cvt)	Monogame	<i>Monogame coutumière (Réf.)</i>	52,4	1	29,2	1
		Monogame libre			13,4	0,87**
		Monogame formelle			19,3	1,04
	Polygame	Polygame libre	29,1	0,91	3,8	0,87*
		Polygame coutumière	-	-	10,5	0,85**
		Polygame formelle	-	-	5,9	1,05
	Hors union	Hors union	18,5	0,20***	17,9	0,17***

Variables	Modalités		Coefficients			
	Dakar	Lomé	% (1)	Dakar	% (1)	Lomé
Caractéristiques permanentes						
Cohorte de naissance	<i>Ancienne (Réf.)</i>		53,5	1	50,3	1
	Intermédiaire		29,2	0,76***	35,4	0,73***
	Jeune		17,3	0,70***	14,3	0,51***
Groupe ethnique	<i>Wolof (Réf.)</i>	<i>Éwé (Réf.)</i>	31,8	1	38,8	1
	Lébou	Mina	8,3	1,27*	22,1	1,09
	Alpular	Ouatchi	22,3	0,93	18,2	0,99
	Manding	Akposso	1,9	1,42***	5,4	1,06
	Sérère	Kabyè	15,4	1,09	7,1	0,93
	Diola	Cotokoli	5,5	1,01	4,7	0,86
	Autre ethnie	Autre ethnie	14,8	1,13	3,7	0,78*
	Religion	Mouride	Aucune	32,5	0,91	4,7
<i>Tidiane (Réf.)</i>		<i>Catholique (Réf.)</i>	50,2	1	49,3	1
Autre musulmane		Traditionnelle	11,4	0,66***	23,7	1,09*
Chrétienne		Protestante	5,9	0,95	12,1	1,02
		Musulmane	-	-	6,0	1,13
		Autre	-	-	4,2	1,12
Lieu de socialisation	<i>Capitale (Réf.)</i>		54,7	1	35,5	1
	Rural		25,7	1,08	41,8	1,00
	Urbain		19,6	1,00	22,7	0,94
Origine sociale						
Profession du père	Cadre		26,6	0,91	11,8	1,04
	Ouvrier		22,7	0,97	34,6	1,14**
	Commerçant		10,4	0,98	1,8	0,66**
	<i>Agriculteur (Réf.)</i>		32,1	1	50,3	1
	Autre		8,1	0,97	1,5	1,09
Profession de la mère	<i>Ménagère (Réf. à Dakar)</i>		52,3	1	14,1	1,15**
	Cadre		1,1	1,93**	0,6	0,77
	<i>Commerçante (Réf. à Lomé)</i>		23,1	1,26***	49,8	1
	Agricultrice		17,0	0,94	30,5	1,24***
	Autre		6,6	1,06	5,0	1,16
Effectifs soumis au risque (événements)			98031	402 (1350)	230946	1066 (2448)
-2log-vraisemblance			-	17592,04	-	35901,88
Wald chi2			-	364,50***	-	744,04***
<i>Note : *** signe significatif au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.</i> <i>cvt : covariable variant dans le temps.</i> <i>(1) : c'est la répartition selon les variables explicatives de la durée d'exposition au risque pour 100 femmes-mois.</i>						

Source : Traitement des données des deux enquêtes à Dakar (2001) et Lomé (2000).

3.2. L'effet des variables sociodémographiques

Quant à l'âge à la première grossesse on note, qu'à Dakar, seules les femmes dont la première grossesse a eu lieu au-delà de 25 ans retardent l'arrivée de la prochaine grossesse et ont donc un moindre risque d'agrandissement de leur famille. À Lomé, les femmes ayant eu leur première grossesse après l'âge de 20 ans retardent significativement leurs grossesses (l'effet est d'autant plus important que l'âge augmente). Ce qui peut laisser croire que les femmes qui commencent tard leur vie reproductive s'inscrivent dans une logique de diminution de leur fécondité. D'où une certaine propension à retarder l'arrivée d'un nouvel enfant en allongeant les intervalles entre les grossesses. Par ailleurs, les femmes ayant déjà atteint un certain nombre de grossesses mettent plus de temps que les autres pour concevoir un nouvel enfant. En fait, plus le rang de la grossesse précédente est élevé, moins vite arrive la prochaine grossesse. Tant à Lomé qu'à Dakar, l'effet est très significatif et est d'autant plus intense que le rang augmente. Il y a donc un moindre risque d'agrandissement de la famille dès lors que la descendance devient nombreuse. C'est vraisemblablement le reflet d'un comportement d'arrêt de la fécondité lorsque la taille souhaitée de la famille est atteinte. En outre, on note à Lomé que le risque de concevoir un nouvel enfant est faible si le précédent est une fille plutôt qu'un garçon. Est-ce à dire que l'hypothèse de surmortalité infantile masculine poussant les femmes à faire rapidement un autre enfant se vérifie ici ? Il semble que ce n'est pas le cas car, à sexe de l'enfant précédent égal, l'augmentation du nombre d'enfants précédents décédés semble conduire les femmes à accélérer la survenue de la prochaine grossesse. À Dakar, le risque de concevoir un nouvel enfant est plus élevé lorsque l'enfant précédent est une fille plutôt qu'un garçon.

À Dakar, la lecture des coefficients des différents modèles semble confirmer, toutes choses égales par ailleurs, que les femmes qui ne sont pas mariées (célibataires, divorcées ou veuves) ont de moindres chances de tomber enceinte dans une société qui ne tolère pas les rapports extraconjugaux. L'hypothèse selon laquelle une situation de polygame (plutôt que monogame) devrait être associée à de faibles risques d'agrandissement de la famille n'est pas confirmée par nos analyses. À Lomé, les résultats semblent indiquer, par rapport aux femmes en union monogamique coutumière, le retard de conception du prochain enfant, d'une part, pour les femmes non mariées et, d'autre part, pour les femmes en union libre, qu'elles soient en union monogame ou polygame. Comme nous l'avons dit précédemment, les unions informelles sont susceptibles de conduire à une décohabitation des conjoints, laquelle en réduisant la fréquence des rapports sexuels permet aux femmes d'être moins exposées au risque de grossesse supplémentaire. De plus, il n'est pas rare de voir qu'en Afrique l'absence de remise de la dot pousse les femmes (ou plutôt pousse la famille de l'épouse à faire pression sur la femme) à ne pas se précipiter pour donner une progéniture nombreuse au mari. Car comment bien accomplir son devoir d'épouse lorsque la compensation matrimoniale sensée matérialiser l'appartenance de la femme au clan du mari – et donc l'obligation qui lui est faite d'assurer à celle-ci une

progéniture à sa mesure – n'est pas versée ? C'est là une explication plausible car les unions informelles ne sont pas sanctionnées par la remise de cette compensation.

Contrairement aux anciennes générations, les jeunes générations de femmes retardent l'arrivée de la prochaine grossesse, traduisant ainsi de moindres risques de conception du prochain enfant, tant à Dakar qu'à Lomé. Il serait plus intéressant de voir l'effet d'interaction entre la génération et la période calendaire pour mieux cerner cette influence de la cohorte de naissances. Par ailleurs, l'appartenance ethnique semble ne pas discriminer les femmes quant à l'arrivée de la prochaine grossesse à Lomé. Toutes choses égales par ailleurs, les autres ethnies ne se distinguent pas significativement de l'ethnie Ewé quant au risque de grossesse supplémentaire. Enfin, avoir été socialisé dans un autre milieu que Lomé (ou Dakar) ne favorise pas l'arrivée de la prochaine grossesse comme nous le présumions. À Dakar, les femmes appartenant à l'ethnie Lebou et celles de l'ethnie Manding accélèrent l'arrivée de la prochaine grossesse en raccourcissant les intervalles entre grossesses. Peut-être est-ce là l'effet de pratiques traditionnelles d'espacement des naissances propres à ces ethnies. On note aussi que les femmes appartenant à des confréries autres que Mouride ou Tidiane espacent plus longtemps leurs grossesses.

Par ailleurs, la profession de la mère a une influence significative sur l'arrivée de la prochaine grossesse. Ainsi, note-t-on qu'à Lomé le fait d'être fille d'une agricultrice ou de ménagère (plutôt que fille de commerçante) fait augmenter le risque de tomber enceinte une prochaine fois. De même, à Dakar, être fille de cadre¹⁵ ou de commerçante (plutôt que fille de ménagère) favorise l'arrivée de la prochaine grossesse. Tout semble porter à croire que ce sont les mères qui sont les plus susceptibles de léguer à leurs filles une attitude moins favorable à une forte fécondité.

¹⁵ Le résultat concernant les filles de cadre est à relativiser compte tenu du faible effectif les concernant ; il n'est d'ailleurs significatif qu'au seuil de 10 %.

Conclusion

Ce travail avait pour but principal de vérifier si, en présence d'autres facteurs explicatifs, les différentes étapes du parcours professionnel des femmes avaient une quelconque influence sur la conception du prochain enfant à Dakar et à Lomé. D'abord, l'analyse comparative du marché du travail montre que les femmes sont plus actives à Lomé même si la participation des femmes à l'activité économique est loin d'être négligeable à Dakar. Mais la forte présence des femmes dans les emplois salariés peu qualifiés est commune aux deux villes. De même, la tendance à la baisse de la fécondité touche les jeunes générations des deux capitales même si la fécondité semble être plus élevée à Dakar qu'à Lomé.

L'analyse de l'effet du travail féminin sur l'intervalle entre les grossesses montre que c'est à Lomé seulement que la participation de la femme à l'activité économique semble avoir un impact statistique évident sur la longueur des intervalles gravidiques ; en effet, les femmes qui exercent une activité rémunérée quelconque augmentent l'intervalle entre deux grossesses successives, même lorsqu'elles sont en union. L'hypothèse d'une incompatibilité entre activité salariée et obligations familiales semble se vérifier à la lumière de nos investigations à Lomé car être salariée plutôt qu'indépendante dans cette ville réduit les chances d'agrandir la famille. En effet, l'activité salariée est souvent exercée en dehors de la maison ; ce qui nécessite de faire souvent un arbitrage entre le temps à y consacrer et celui dévolu aux obligations familiales. En l'occurrence, on est tenté de croire ici que cet arbitrage est fait au détriment des devoirs familiaux. Mais il est aussi vrai que les activités indépendantes sont généralement des activités de commerce et de vente qui ne sont pas toujours exercées à domicile (ce qui faciliterait alors le devoir familial). La différence résiderait donc plutôt dans le fait qu'être employée à son propre compte implique certainement une meilleure maîtrise de son emploi du temps que lorsqu'on est salariée. À Dakar où le travail féminin est moins répandu qu'à Lomé (bien que non négligeable), il semble que le parcours professionnel n'a aucune influence notable sur l'agrandissement de la famille. Il apparaît que, dès lors qu'elle est en union, la femme doit bien remplir son rôle familial, c'est-à-dire faire des enfants, même si elle exerce une activité rémunérée. L'importance de la vie matrimoniale sur l'agrandissement de la famille est manifeste dans les deux capitales. Mais à Dakar, on ne note pas de différence significative entre monogames et polygames. À Lomé, les unions consensuelles retardent l'arrivée de la prochaine grossesse. L'éducation joue aussi un rôle déterminant en retardant la conception du prochain enfant. Mais là, où à Lomé il suffit d'avoir atteint le niveau primaire pour retarder une grossesse, à Dakar c'est à partir du niveau lycée que les

femmes sont susceptibles d'allonger la durée entre grossesses afin de reporter la prochaine. Enfin, dans les deux villes, les cohortes récentes ont apparemment d'autres aspirations quant à la constitution de leur descendance car elles retardent l'agrandissement de leur famille (à Dakar, les cohortes intermédiaires et jeunes ont un comportement semblable mais se distinguent nettement de l'ancienne). Il convient tout de même de relever qu'une bonne part des observations relatives à la cohorte la plus jeune est tronquée par la date de l'enquête ; leur comportement observé s'apparente plus à une estimation de ce qu'il en serait dans les années futures, eu égard aux conditions présentes.

Si cette comparaison Dakar-Lomé a permis de cerner les différences entre les deux villes quant à la relation entre le travail féminin et la fécondité, qu'apporte-t-elle de général à l'explication de cette relation chez les femmes africaines ? Si on ne peut affirmer avec certitude ce qui, des facteurs économiques ou culturels, peut primer dans l'explication de la baisse de la fécondité dans le contexte africain, il apparaît néanmoins à la lumière des résultats que, pour rendre compte convenablement de l'influence du travail féminin sur la vie reproductive des femmes africaines, il est important de tenir compte des rapports sociaux de sexe et des rôles statutaires en jeu. La place des femmes dans la société, la division sexuelle du travail et la nature patriarcale des rapports hommes-femmes sont liées à la stratégie reproductive dans une société donnée. Dans un contexte socioculturel comme celui de Dakar où l'idéal de la prédominance du mari dans le foyer reste fort et intégré par les femmes, les aspirations et attitudes de celles-ci en matière d'emploi et de reproduction peuvent être altérées de sorte que l'effet déprimant de l'emploi féminin sur la fécondité est faible. En effet, il semble ici que le système patriarcal a une telle emprise à Dakar que, même si les femmes arrivent à s'investir sur le marché du travail, leur statut social évolue péniblement et la domination masculine n'est pas prête de s'éroder. D'ailleurs, les dakaroises consentent volontiers cette domination masculine et ne réclament pas forcément l'égalité dans le couple lorsque leur rôle économique devient évident en raison de l'incapacité grandissante des hommes à assumer leurs rôles de pourvoyeur financier du ménage (Nanitelamio, 1995 ; Adjamagbo *et al.*, 2004). Tout porte à croire que ce sont leurs attitudes et aspirations quant à leur rôle qui affectent la relation entre emploi féminin et la fécondité plutôt que la difficulté de concilier le fait d'avoir des enfants et d'exercer une activité rémunérée. Alors qu'à Lomé où les femmes ont depuis longtemps investi le marché du travail (avant même que les maris ne perdent leur pouvoir économique), elles semblent considérer le travail comme une alternative légitime à leurs rôles de mère et d'épouse. Leur ancrage dans la vie économique semble leur avoir donné les moyens de pouvoir contrôler leur fécondité en améliorant certainement leur statut dans la société. Le travail féminin est une valeur sociale reconnue et est depuis longtemps déjà un élément fondamental de l'identité féminine, leur conférant ainsi une certaine autonomie économique. Dans un contexte comme celui de Dakar, la promotion de l'emploi féminin risque d'être une solution insuffisante pour permettre de réduire la fécondité (en rendant plus aiguë l'incompatibilité spatio-temporelle) tant que l'on n'aura pas attaqué les racines profondes de la subordination des femmes, à savoir l'organisation patriarcale de la société, afin de réduire l'incompatibilité normative. Par ailleurs, les résultats sur l'effet du niveau d'instruction semblent conforter l'idée selon laquelle le contexte culturel

peut déterminer le seuil d'instruction que doivent atteindre les femmes avant de pouvoir contrôler leur fécondité. Dans les sociétés à forte hiérarchisation sexuelle comme la société dakaroise, les femmes ne peuvent arriver à décider de leur vie reproductive que si elles atteignent un niveau élevé d'instruction, susceptible de contrecarrer les effets du degré de domination des hommes.

Références bibliographiques

- Adjamagbo A., Antoine P., Béguy D, Dial F.B, 2006 - Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? *Document de travail*, DT/2006-04, Paris, DIAL, 18 p.
- Adjamagbo A., Antoine P., Dial F.B., 2004 - Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et bien travailler. in *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, M.C. Diop (éd.), pp. 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- Agouké A., Assogba M., Anipah K., 1989 - *Enquête démographique et de santé au Togo 1988 (EDS I)*. Lomé, Calverton, Unité de Recherche Démographique, Direction de la Statistique, Direction Générale de la Santé et Institute for Resource Development/Macro Systems, 169 p.
- Allison P.D., 1991 - *Event History Analysis: Regression for Longitudinal Event Data Series : Quantitative Applications in the Social Sciences*. Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- Anipah K., Mboup G., Ouro-Gnao A.M., Boukpepsi B., Messan P.A. et Salami-Odjo R., 1999 - *Enquête démographique et de santé au Togo 1998 (EDS II)*. Lomé, Calverton, Ministère de la planification et du développement économique, Direction de la Statistique, Macro International Inc., 287 p.
- Antoine P., Dial F.B., 2005 - Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé. in *Familles au Nord, Familles au Sud*, K. Vignikin et P. Vimard (dir.), pp. 205-232, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 689 p.
- Antoine P., Fall A.S. (dir.), 2002 - *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape. Dakar, CODESRIA, IFAN, IRD, 118 p. + annexes (document multigraphié).
- Becker G.S., 1991 - *A Treatise on the Family*. Cambridge (Mass.), London (UK), Harvard University Press, XII, 424 p. (Enlarged edition).
- Béguy D., 2004 - Emploi féminin et fécondité à Lomé : quelles interactions ? *Document de travail*, DT/2004-14, Paris, DIAL, 24p.
- Blossfeld H.P., Hamerle A. et Mayer K.U., 1989 - *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- Bocquier P., 1996 - *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, 208 p. (Collection Documents et Manuels).

- Bocquier P., 1991 - Les relations entre mortalité des enfants et espacement des naissances dans la banlieue de Dakar (Sénégal). *Population*, n° 4 : 813-832.
- Brilleau A., Roubaud F. et Torelli C., 2004 - L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002, *Document de travail*, DT/2004-06, Paris, DIAL, 56 p.
- Caldwel J.C., 1982 - *Theory of Fertility Decline*. Academic Press, London.
- Collier P., Edwards A.C., Roberts J., Bardhan K., 1994 - Gender Aspects of Labour Allocation During Structural Adjustment -A Theoretical Framework and the African Experience. in *Labor Markets in an Era of Adjustment*, S. Horton, R. Kanbar et D. Mazumdar (eds.), Vol. 1, Edi-World Bank. Washington : 277-345.
- Coquery-Vidrovitch C., 1994 - *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^e au XX^e siècle*. Paris, Desjonquères, 396 p.
- Cordonnier R., 1987 - *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*. Paris, L'Harmattan, 190 p. (Collection Villes et entreprises).
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1989 - *Analyse démographique des biographies*. Paris, INED, 268 p.
- Cox D.R., 1984 - *Analysis of Survival Data*. London, Chapman and Hall, 201 p.
- Cox D.R., 1972 - Regression Models and Life Tables. *Journal of Royal Statistical Society*, Série B (Theoretical), vol. 34 : 187-220.
- Diop P.D., 1994 - *L'avortement à Pikin*. in *La population du Sénégal*, Y. Charbit et S. Ndiaye (éds.), pp. 409-418. Paris, 618 p.
- Ghilagaber G. et Gyimah S.O., 2004 - A Family of Flexible Parametric Duration Functions and their Applications to Modelling Child-Spacing in Sub-Saharan Africa. *Discussion Paper*, 04-01, 32 p.
(<http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp04-01.pdf>).
- GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), 2006 - *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*. Ph. Antoine et E. Lelièvre (Eds). *Méthodes et Savoirs*, n° 5, INED/CEPED, Paris, 301 p.
- Guillaume A., 2003 - Le rôle de l'avortement dans la transition de la fécondité à Abidjan au cours des années 1990. *Population-F*, 58(6) : 741-772.
- Gyimah S.O., 2003 - A Cohort Analysis of Timing of First Birth and Cumulative Fertility in Ghana. *Population Research and Policy Review*, 22 : 251-266.
- Joshi H., 2002 - Production, Reproduction and Education: Women, Children and Work in a British Perspective. *Population and Development Review*, vol. 28, n° 3 : 445-474.
- Kempeneers M. et Lelièvre E., 1991 - Analyse biographique du travail féminin. *Revue européenne de démographie*, 4 : 377-400.
- Kempeneers M., 1987 - *Femmes et mouvements du travail. Pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes*. Montréal, Université de Montréal, 311 p. Thèse de Ph.D en démographie, (Collection de thèses et mémoires n° 29).

- Kishimba N., 2003 - *Trajectoires socio-économiques et constitution de la descendance à Yaoundé (Cameroun). Le cas des hommes et des femmes âgés de 25 à 54 ans en 1996*. Thèse de doctorat en démographie, Nanterre, Université de Paris X, 412 p. + annexes.
- Kouamé A. (dir.), 1999 - *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*. Paris, L'Harmattan, 288 p. (Collection sociétés africaines et diaspora).
- Locoh T., 1984 - *Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest. Le Togo méridional contemporain*. Paris, INED-PUF, 176 p.
- Locoh T., 1996 - Changements de rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse. in *Crise et population en Afrique*, J. Coussy et J. Vallin (dir.). Paris, CEPED, 580 p. (Les Études du CEPED, n° 13).
- Nanitelamio J. 1995 - Insertion urbaine et représentations des statuts féminins. in *La ville à guichets fermés ?* P. Antoine et A.B. Diop (éds.), Dakar, IFAN/ORSTOM : 277-289.
- Ndiaye S., Sarr I. et Ayad M. 1988 - *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986 (EDS I)*. Dakar, Ministère de l'Économie et des Finances et Institute for Resource Development/Westinghouse, 173 p.
- Ndiaye S., Diouf D.P. et Ayad M. 1994 - *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1992/93 (EDS II)*. Dakar, Calverton, Ministère de l'Économie et des Finances et Macro International Inc., 284 p.
- Ndiaye S., Gaye A. et Ayad M. 1997 - *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1997 (EDS III)*. Dakar, Calverton, Ministère de l'Économie et des Finances et Macro International Inc., 238 p.
- Ndiaye S. et Ayad M. 2006 - *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 2005 (EDS IV)*. Calverton, Maryland, USA : Centre de Recherche pour le Développement Humain [Sénégal] et ORC Macro, 467 p.
- Oppong C., 1988 - Les femmes africaines : les épouses, les mères et les travailleuses. in *Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*. Paris, L'Harmattan : 421-440.
- Oppong C., 1991 - Les rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques : quelques éléments tirés de recherches en Afrique de l'Ouest. *Documents de travail "Travail et population en Afrique subsaharienne"*, 12, Genève, BIT, 39 p.
- Piché V., Poirier J., et Neill G., 1989 - Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'Enquête mondiale de la fécondité ? *Cahiers québécois de démographie*, vol. 18, n° 1 : 159-184.
- Piché V. et Poirier J., 1995 - Divergences et convergences dans les discours et théories de la transition démographique. in *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quételet 1992*, D. Tabutin, T. Eggerickx et C. Gourbin (dir), Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan : 111-132.
- Rindfuss R.R et Brewster K.L., 1996 - Childrearing and Fertility. *Population and Development Review*, vol. 22, Supplement: fertility in the United States. New Patterns, New theories : 258-289.

- Shockaert I., 2005 - Travail féminin et fécondité en Amérique latine : un état de la question. *Population-F*, vol°60, n° 1-2 : 157-178.
- Standing G. 1983 - Women's Work Activity and Fertility. in *Determinants of Fertility in Developing Countries*, R.A. Bulatao et R.D. Lee (eds.), vol. 1, New York, Academic press : 517-546.
- Thiriart M.P., 2000 - Les pratiques matrimoniales, au principe des systèmes de genre. in *Rapports de genre et questions de population*, M. Bozon et T. Loeber, Paris, INED, Dossiers et Recherches n° 85 : 81-94.
- Trussell J., Hankinson R. et Tilton J., 1992 - *Demographic Applications of Event History Analysis*. Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- URD-DGSCN, 2002 - Famille, migrations et urbanisation au Togo, Fascicule 4 : *Migrations et insertion urbaine à Lomé*, Lomé, 122 p. + annexes.
- Westoff, C.F., 1992 - Age at Marriage, Age at First Birth and Fertility in Africa. *World Bank Technical Paper*, n° 169, Washington D.C, World Bank.

Liste des tableaux

Tableau 1 – Taux d’activité (%) par sexe et par âge à Dakar et à Lomé.....	12
Tableau 2 – Âge médian (en années) à la première union des femmes (25-49 ans) au Sénégal et au Togo.....	13
Tableau 3 – Évolution de l’indice synthétique de fécondité (femmes de 15 à 49 ans) au Togo et au Sénégal.....	15
Tableau 4 – Proportion de femmes de 15-49 ans en union utilisant un moyen moderne de contraception, à différentes enquêtes.....	17
Tableau 5 – Pourcentage de femmes n’ayant pas encore d’enfant à 25 ans, selon le statut dans l’activité, le niveau d’instruction et la génération (en %)	25
Tableau 6 – Nombre moyen d’enfants à 25 ans, selon l’activité, le niveau d’instruction et la génération	26
Tableau 7 – Résultats du modèle de Cox sur l’arrivée de la prochaine grossesse à Dakar et Lomé (Hazard ratios).....	28

Légende de la photo de couverture

© – Dukhan Michel

Restauration rapide de rue. À Dakar, plus de la moitié des actifs travaillent dans le secteur informel dont fait partie la restauration rapide de rue. Celle-ci est assurée le plus souvent par les femmes. Elles proposent à la fois des aliments traditionnels à base de produits locaux et des plats nouveaux adaptés aux conditions de vie urbaine et aux revenus de nombreux résidents urbains.

Imprimé en France
Par PRÉSENCE GRAPHIQUE
2, rue de la Pinsonnière – 37260 MONTS
N° d'imprimeur :

Dépôt légal 4^e trimestre 2007

A partir de la comparaison de deux populations aux contextes culturels différents, nous tentons de mieux comprendre le lien entre la trajectoire professionnelle et la vie reproductive des femmes à Dakar (Sénégal) et à Lomé (Togo). La société musulmane dakaroise attend de la femme qu'elle soit une bonne épouse et une bonne mère, instituant ainsi un certain antagonisme entre « travailler » c'est-à-dire exercer une activité à l'extérieur et « bien travailler » à savoir s'occuper de son mari, des enfants et de sa belle-famille ; alors que la société loméenne, chrétienne et animiste, accepte et encourage depuis fort longtemps la présence des femmes dans la vie économique. Dakar et Lomé n'offrent pas les mêmes opportunités ni n'imposent les mêmes contraintes aux femmes dans la conciliation de l'emploi et des obligations familiales. Les résultats indiquent que c'est à Lomé seulement que le type d'emploi occupé s'avère déterminant pour l'espacement des grossesses des femmes. L'éducation joue aussi un rôle déterminant, susceptible d'allonger la durée entre les grossesses, à partir du niveau primaire à Lomé et du niveau secondaire à Dakar.

Donatien BÉGUY est docteur en démographie de l'Université Paris X – Nanterre. Il est actuellement chercheur post-doctoral à l'African Population and Health Research Center (APHRC) à Nairobi (Kenya). Ses recherches portent sur la transition vers l'âge adulte et les interrelations entre trajectoires professionnelle et familiale des femmes en milieu urbain en Afrique.

Prix : 10 €
ISSN : 1776-6184
ISBN : 978-2-87762-174-8

<http://ceped.cirad.fr>



Regards sur